

Application du CODAP®

Divisions 1 & 2 : 2020

3 jours - 21h

2650 € HT (TVA : 20 %)

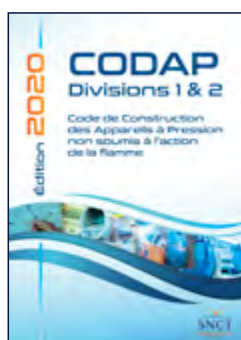
Dates :

- 9 au 11 mars 2022
- 26 au 28 septembre 2022

Lieu :

Session de mars 2022 à Lyon (69)
Session de septembre 2022 à Courbevoie (92)

Sous réserve de modification :
nous consulter



Application du CODAP® :

Divisions 1 & 2 : 2020

« Une journée approfondie sur les différents calculs d'épaisseur peut être ajoutée à cette formation. Plus d'informations sur notre programme CODAP® Calculs pages 8 et 9 »

Prérequis :

Formation générale sur le Code de Construction qui s'adresse à un large public, les prérequis sont divers et le stagiaire doit avoir des connaissances dans un ou plusieurs des domaines ci-après :

- Métallurgie
- Fabrication des équipements sous pression
- Examen non destructif (visuel, ressuage, radiographie, ...)
- Conception et calcul d'équipements sous pression
- Formation nécessitant de connaître la DESP/68/UE
- Inspection en service d'équipements sous pression
- Procédés industriels nécessitant des équipements sous pression (pétrole et gaz, nucléaire, chimie, ...)

Personnel concerné :

- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études ou des services fabrication, méthodes et contrôle inspection.
- Responsables de service de maintenance, inspecteurs de maintenance, installation sur site...

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants vont :

- Comprendre la structure du code
- Connaître les principales différences entre CODAP® Divisions 1 & 2
- Choisir une catégorie de construction du code en fonction de la catégorie de risque de la DESP
- Appréhender l'impact du choix d'une catégorie de construction du code sur les exigences du code
- Connaître l'inspection et les contrôles applicables à un appareil à pression
- Établir le dossier d'un appareil à pression

Méthodes pédagogiques :

- Formation alternant théorie et échanges fréquents
- Présentation par exposés avec illustrations et vidéos

Moyens d'évaluation :

- Réalisation d'exercices pendant et en fin de formation

Programme :

Généralités

- Domaine d'application des Divisions 1 & 2 du CODAP®
- Application des exigences du code vis-à-vis des exigences de la DESP : choix de la catégorie de construction du code
- Influence générale du choix de la catégorie de construction (contrainte nominale de calcul, coefficient de soudure, réception des matériaux...)
- Aménagements des exigences de la Division 2

CT Matériaux

- Objet et organisation du CT Matériaux
- Utilisation du CT Matériaux
- Conditions de livraison des matériaux
- Choix du document de contrôle
- Règles de prévention du risque de rupture fragile

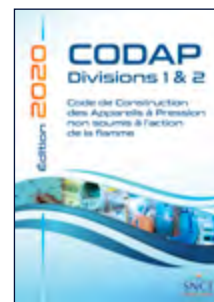
Conception et calcul

Présentation des règles de conception et de calcul :

- C1 Généralités
- C2 Règles de calcul des enveloppes cylindriques, sphériques et coniques soumises à une pression intérieure
- C3 Règles de calcul des fonds soumis à une pression intérieure
- C4 Règles de calcul des enveloppes cylindriques, sphériques, coniques et des fonds bombés soumis à une pression extérieure
- C5 Règles de calcul des enveloppes comportant des ouvertures
- C6 Règles de calcul des assemblages à brides boulonnées soumis à une pression intérieure
- C7 Règles de calcul des échangeurs de chaleur à plaques tubulaires
- C8 Règles de calcul des soufflets pour compensateurs de dilatation
- C9 Charges additionnelles autres que la pression
- C10 Règles générales d'analyse
- C11 Admissibilité des sollicitations variables - Analyse à la fatigue
- C12 Règles de calcul des doubles enveloppes

Fabrication

- Règles sur les tolérances de fabrication
- Règles de fabrication des aciers non-alliés, faiblement alliés et alliés
- Règles de fabrication des aciers inoxydables austénitiques
- Recommandations pour le choix d'assemblages soudés : Annexe FA1
- Qualifications relatives au soudage
- Qualifications relatives au dudgeonnage



Contrôles - Essais - Inspection

- Contrôles destructifs
- Contrôles non destructifs : étendue des contrôles, critères d'acceptation...
- Essai de résistance
- Documentation : dossier de fabrication
- Inspection

Formateur

Expert technique dans le domaine, intervenant notamment dans des prestations de conseil et d'assistance technique chez les fabricants d'équipements

Moyens mis à disposition

- Supports de formation distribués aux stagiaires
- Corrigés des exercices
- Documents utiles pour la réalisation des exercices (extraits du code et de normes)
- Consultation du code en ligne
- Ecran de projection interactif
- Déjeuner compris

Attestation

Attestation délivrée à chaque stagiaire en fin de formation

les + du SNCT

Les Codes de Constructions sont élaborés, rédigés, et diffusés par SNCT PUBLICATIONS. Le Formateur intervient dans la rédaction du CODAP®

Référent Pédagogique
& Responsable Technique :
Yassine BOUHOURIA

+33 (0)1 47 17 62 67
y.bouhouria@snct.org

Responsable Commercial :
Benjamin LAFONT

Tél. : +33 (0)6 59 40 25 43
b.lafont@snct.org

Inscriptions Formations
& Référent Handicap :
Marie WACAPOU

+33 (0)1 47 17 62 61
m.wacapou@snct.org

